



Commission scolaire  
des Patriotes

# Rapport annuel

École Jacques-Rocheleau

2018-2019





## Mot de la directrice

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

C'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport annuel de l'année scolaire 2018-2019. Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école Jacques-Rochelleau. Vous constaterez qu'une multitude d'activités sont réalisées chaque année par les élèves, le conseil d'établissement, les parents bénévoles et le personnel de l'école.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier) et l'évaluation annuelle de notre plan de réussite, ainsi que l'évaluation de notre Convention de gestion et de réussite éducative. Il serait très hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées annuellement. Toutefois, je tiens à manifester toute ma gratitude aux membres du Conseil d'établissement, aux membres de l'OPP, aux membres du personnel pour son engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent en plus de leur appui.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Diane Hubert  
Directrice



## Profil de l'école et des services offerts

### Le contexte

Située au cœur du vieux Saint-Basile-le-Grand, l'école Jacques-Rochelleau - Saint-Basile compte deux édifices. Le pavillon Saint-Basile reçoit les élèves d'âge préscolaire du secteur de l'école La Chanterelle et de l'école Jacques-Rochelleau. Une nouveauté cette année, ce pavillon recevait deux groupes de difficultés langagières et deux groupes 4 ans EHDAA (AM et PM). Le bâtiment principal accueille des élèves du primaire, de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup>. Au 30 septembre 2018, l'école accueillait 590 élèves.

### La clientèle desservie

Au 30 septembre 2018 :

Élèves	140 (préscolaire + classes spéciales) et 450 (primaire)
Classes	29 (6 classes du préscolaire, 2 classes difficultés langagières, 2 groupes EHDAA 4 ans et 20 classes du primaire)
Total élèves	590 élèves

### Le personnel

Effectif enseignant titulaire	31 titulaires (incluant les 2 « temps partagés ») et 2 orthopédagogues
Spécialistes	6 spécialistes (2 anglais, 3 éducation physique, 1 musique)
Personnel de soutien	2 secrétaires 9 surveillantes de dîner qui supervisent en moyenne 236 élèves dîneurs 2 concierges, un de jour, un de soir (firme privée).

### Services professionnels et complémentaires

	1 psychologue (4 jours), 1 orthophoniste (5 jours), 1 psychoéducatrice (1,5 jours), 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (service secteur), 2 techniciennes en éducation spécialisée, 1 préposée aux élèves handicapés. En partenariat avec le CLSC, nous bénéficions des services d'une travailleuse sociale (2 jours) et d'une infirmière (2 jours / semaine).
Service de garde	Environ 295 élèves fréquentent le service sur une base régulière et 10 élèves fréquentent le service de façon sporadique. 15 éducatrices, 2 TES, 5 surveillantes d'élèves, 1 préposée aux élèves handicapés et une technicienne responsable.

## L'encadrement

Le fil conducteur de notre projet éducatif, notre école-village.

Rappelons que par la métaphore « d'école-village », nous voulons créer un environnement qui favorise la mobilisation des élèves leur permettant de faire le lien entre l'organisation de leur communauté et celle de leur milieu scolaire.

Dans cette perspective, notre code de conduite est en quelque sorte un « permis de se conduire ». Nous avons divisé l'année scolaire en quatre parcours et à chaque fin de parcours, nous soulignons de façon plus particulière ceux qui ont conservé leurs points. Nous avons ajouté à ce concept l'octroi de « billets WOW! » avec lesquels les élèves se donnaient une chance au tirage de fin d'étape en faisant des « bons coups » pour leur communauté étudiante.

## Ressources allouées et décisions budgétaires

Le budget général de l'école Jacques-Rochelleau tourne autour des 4 millions de dollars par année, dont la majeure partie est redistribuée en salaires. Des allocations de fonctionnement et pour le développement de la pédagogie font aussi partie de l'enveloppe générale. Nous avons terminé l'année scolaire 18-19 avec un budget en équilibre.

Le nouveau financement du MEES nous a permis de faire des ajouts de services (TES, orthopédagogie, aide pédagogique) pour nos élèves plus à risques. Nous nous assurons que chacun de ces élèves dyslexiques puisse avoir accès à un portable pour utiliser les différents outils technologiques. En ce qui concerne le bilan financier du service de garde, nous avons conclu l'année avec un léger surplus.



L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens

que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs. Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire.

À la suite de l'analyse des résultats, vous trouverez au cours des prochaines pages la reddition de comptes pour l'année scolaire 2018-2019 en fonction des objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative.

<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la fin de l'année scolaire 2018-2019, améliorer de 1 % l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES (<b>compétence résoudre en mathématique</b>) des élèves de 6<sup>e</sup> année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire Des Patriotes.</li> </ul>		<b>Cible</b> Écart ≤ -3%
<b>Indicateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'écart moyen des années 2014 à 2017 était de -4,04% entre le résultat des élèves de 6<sup>e</sup> année de notre établissement et le résultat moyen des élèves de la CSP lors de l'épreuve unique du MEES (compétence résoudre en mathématique).</li> </ul>		
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement explicite des stratégies de résolution de problème;</li> <li>Modélisation des situations complexes;</li> <li>Référentiel commun pour l'enseignement de la compétence « résoudre une situation de problème »;</li> <li>Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures;</li> <li>Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.</li> <li>Utilisation de la banque de situations problèmes déposée sur le site de la CSP.</li> </ul>		
<b>Résultats obtenus 17-18</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>CSP : 81,9%</li> <li>École : 82,2%</li> <li>Écart : +0,3%</li> </ul>	<b>Constats et/ou recommandations</b>  La cible a été largement dépassée encore cette année.	
<b>Résultats obtenus 18-19</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>CSP : 81,9%</b></li> <li><b>École : 84,2%</b></li> <li><b>Écart : +2,3%</b></li> </ul>		
<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour l'année scolaire 2018-19, maintenir le nombre d'activités favorisant la transition des élèves entre le primaire et le secondaire.</li> </ul>		<b>Cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 activités de transition</li> </ul>
<b>Indicateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'activités de transition primaire secondaire (social, procédural et académique).</li> </ul>		
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au comité de transition du secteur;</li> <li>Gestion de l'agenda et des devoirs de façon plus quotidienne;</li> <li>Participation aux ateliers proposés par l'école secondaire du Mont-Bruno.</li> </ul>		
<b>Résultats obtenus</b>  Les 3 activités de transition ont été réalisées.	<b>Constats et/ou recommandations</b>  La cible a été atteinte.	

<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la fin de l'année scolaire 2018-19, maintenir ou améliorer de 1% l'écart entre les résultats à l'épreuve unique <b>en lecture</b> des élèves de 2<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire Des Patriotes.</li> </ul>	<b>Cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Écart <math>\geq +1,67\%</math> en 2<sup>e</sup> année</li> <li>Écart <math>\geq +1,60\%</math> en 4<sup>e</sup> année</li> <li>Écart <math>\leq -1\%</math> en 6<sup>e</sup> année</li> </ul>
---	--

**Indicateur**

La cible a été déterminée en considérant l'écart entre les résultats des élèves de l'école (2<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) et le résultat moyen des élèves de la CSP aux épreuves uniques en lecture des années 2014 à 2017. Le résultat moyen de ces années des élèves de 6<sup>e</sup> année était de -1,98%.

**Moyens mis en place**

- Enseignement systématique des stratégies de lecture
  - Cibler des stratégies de compréhension par cycle et en faire un enseignement explicite et systématique en lien avec la progression des apprentissages;
- Enseignement de la conscience phonologique aux élèves du préscolaire (Petit mot, j'entends tes sons);
- Exploitation de différents genres littéraires, dont la littérature jeunesse pour enseigner la lecture;
- Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures;
- Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation;
- Modélisation des types de réponses attendues aux questions de jugement, de réaction et de compréhension d'un texte.

**Résultats obtenus en 17-18**

Niveau	2	4	6
CSP	77%	77,4%	76,5%
École	77%	79,8%	79%
Écart	0%	2,4%	2,5%

**Résultats obtenus en 18-19**

Niveau	2	4	6
CSP	82,0%	74,0%	79,8%
École	82,9%	77,4%	82,4%
Écart	+0,9%	+3,4%	+3,4%

**Constats et/ou recommandations**

La cible n'est pas atteinte en 2<sup>e</sup> année. Et ce, même si les résultats sont meilleurs que l'an dernier.

En 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, les cibles ont été dépassées.

<b>Objectif</b> <p>Pour la fin de l'année scolaire 2018-19, améliorer l'écart entre les résultats à l'épreuve du MEES <b>en écriture</b> des élèves de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en comparaison avec les résultats moyens des autres élèves de la Commission scolaire Des Patriotes. Améliorer de 1% pour les élèves de 4<sup>e</sup> année et atteindre minimalement la moyenne CSP pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.</p>	<b>Cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Écart <math>\leq -2,42\%</math> en 4<sup>e</sup> année</li> <li>Écart <math>\geq 0\%</math> en 6<sup>e</sup> année</li> </ul>
---	---

**Indicateur**

La cible est déterminée en considérant l'écart entre les résultats des élèves de l'école (4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) et le résultat moyen de la CSP aux épreuves du MEES en écriture des années 2014 à 2017. Le résultat moyen de ces quatre années des élèves de 4<sup>e</sup> année était de -3,42% et celui des élèves de 6<sup>e</sup> était de -0,21%.

Moyens mis en place

- Enseignement explicite du code d'autocorrection uniforme pour toute l'école;
- Enseignement explicite des règles orthographiques ciblées en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année;
- Utilisation du mode d'écriture cursive dès le premier cycle du primaire;
- Présentation explicite des contenus d'apprentissage et activation des connaissances antérieures;
- Rétroactions fréquentes de l'enseignante pendant les situations d'apprentissage et d'évaluation.

Résultats obtenus en 17-18

Niveau	4	6
CSP	77,5%	78,2%
École	77,6%	82,6%
Écart	+0,1%	+4,6%

Résultats obtenus en 18-19

Niveau	4	6
CSP	78,3%	80,2%
École	81,2%	81,2%
Écart	+2,9%	+1,0%

Constats et/ou recommandations

Les cibles des deux niveaux ont été atteintes.

Objectif

- Pour la fin de l'année scolaire 2018-19, 75% des garçons suivis en orthopédagogie atteindront le seuil acceptable dans le critère « **orthographe** d'usage et grammaticale ».

Cible

- 75%

Indicateur

Appréciation du critère orthographe sur la grille d'évaluation à échelles descriptives à la dernière étape pour les garçons suivis en orthopédagogie.

Moyens mis en place

- Rééducation corrective ou compensatoire par l'orthopédagogue de l'école;
- Enseignement explicite des règles orthographiques;
- Enseignement explicite du code d'autocorrection uniforme pour toute l'école;
- Utilisation du prédicteur de mots pour les élèves ciblés par cette mesure d'aide.

Résultats obtenus

Constats et/ou recommandations

Nous ne sommes pas arrivés à comptabiliser spécifiquement le critère « orthographe d'usage et grammaticale ». Le service d'orthopédagogie est adapté spécifiquement aux besoins des élèves. Le volume d'élèves ayant travaillé spécifiquement ce critère ne pouvait permettre de dégager une tendance significative.

<p><b>Objectif</b></p> <p>Pour la fin de l'année 2018-19, maintenir le nombre de plaintes à 0.</p> <p><b>PLAINTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une action par laquelle un parent, un élève, un membre du personnel ou toute autre personne manifeste de l'insatisfaction quant à l'absence d'intervention ou quant à la gestion des interventions en lien avec la situation d'intimidation ou de violence.</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 plainte</li> </ul>
<p><b>Indicateur</b></p> <p>Le nombre de plaintes.</p>	
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones de jeux et de surveillance délimitées dans la cour;</li> <li>• Interventions ciblées par la TES (gestion des conflits);</li> <li>• Différents ateliers offerts (habiletés sociales, gang de choix, etc.);</li> <li>• Projets spéciaux sur l'intimidation (capsules, intervention du policier éducateur auprès des élèves et des parents, etc.).</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0 plainte</li> </ul>	<p><b>Constats et/ou recommandations</b></p> <p>Les cas de conflits sont très présents au primaire. Les jeunes enfants sont en apprentissage de la vie en société et nous avons le mandat d'enseigner explicitement les bons comportements sociaux.</p> <p>Des interventions ont tout de même été effectuées auprès de plusieurs élèves afin de les soutenir dans leur cheminement au plan social (décodage de situations sociales, ateliers de développement d'habiletés sociales, démarche de résolution de conflits, soutien en individuel et en petit groupe).</p>



Au cours de l'année, nous avons élaboré le projet éducatif 2019-2022. Il fut adopté par le conseil d'établissement en mai et sera effectif à partir de la prochaine année scolaire.

À la suite de l'analyse des résultats, vous trouverez au cours des prochaines pages l'état de la situation en fonction de chacun des objectifs du projet éducatif 2019-2022.

<p>Enjeu - ÉCRITURE</p> <p>Objectif A1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici juin 2022, réduire la proportion des élèves en échec ou à risque en écriture à la fin du primaire</li> </ul>	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>14% et moins</li> </ul>																								
<p>Indicateur</p> <p>Proportion des élèves qui ont 69% et moins au résultats final en écriture à la fin de la 6e année.</p>																									
<p>États de la situation</p> <table border="1" data-bbox="186 525 1448 672"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>13-14</th> <th>14-15</th> <th>15-16</th> <th>16-17</th> <th>17-18</th> <th>Année</th> <th>18-19</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>ÉCOLE</b></td> <td><b>22,4%</b></td> <td><b>23,3%</b></td> <td><b>21,9%</b></td> <td><b>16,2%</b></td> <td><b>16,7%</b></td> <td><b>ÉCOLE</b></td> <td><b>13,5%</b></td> </tr> <tr> <td>CSP</td> <td>23,8%</td> <td>21,8%</td> <td>21,4%</td> <td>20,8%</td> <td>21,2%</td> <td>CSP</td> <td>17,8%</td> </tr> </tbody> </table>		Année	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	Année	18-19	<b>ÉCOLE</b>	<b>22,4%</b>	<b>23,3%</b>	<b>21,9%</b>	<b>16,2%</b>	<b>16,7%</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>13,5%</b>	CSP	23,8%	21,8%	21,4%	20,8%	21,2%	CSP	17,8%
Année	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	Année	18-19																		
<b>ÉCOLE</b>	<b>22,4%</b>	<b>23,3%</b>	<b>21,9%</b>	<b>16,2%</b>	<b>16,7%</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>13,5%</b>																		
CSP	23,8%	21,8%	21,4%	20,8%	21,2%	CSP	17,8%																		
<p>Commentaire</p> <p>L'objectif aurait été atteint.</p>																									

<p>Enjeu - PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES</p> <p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici juin 2022, augmenter le nombre de communautés professionnelles (COP).</li> </ul>	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 COP et plus</li> </ul>						
<p>Indicateur</p> <p>Nombre de COP au sein de l'école</p>							
<p>États de la situation</p> <table border="1" data-bbox="609 1375 1015 1470"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>17-18</th> <th>18-19</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>		Année	17-18	18-19		0	2
Année	17-18	18-19					
	0	2					
<p>Commentaire</p> <p>L'objectif ne serait pas atteint. Mais, la situation évolue bien.</p>							

<p>Enjeu - SENTIMENT DE SÉCURITÉ</p> <p>Objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici juin 2022, améliorer le sentiment de sécurité des élèves dans les autobus.</li> </ul>	<p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>80 % et plus</li> </ul>
---	---

Indicateur			
Pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans les autobus (via un sondage annuel fait en novembre)			
États de la situation			
	Année	17-18	18-19
		59 %	Non disponible
Commentaire			
Le sondage sera refait à partir des prochaines années. Mais, nous savons que l'objectif n'aurait pas été atteint, car la situation a été très problématique dans un des 6 autobus.			

Enjeu - SENTIMENT DE SÉCURITÉ			
Objectif	Cible		
<ul style="list-style-type: none"> <li>D'ici juin 2022, améliorer le sentiment de sécurité des élèves dans les salles de toilettes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>85 % et plus</li> </ul>		
Indicateur			
Pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans les salles de toilettes (via un sondage annuel fait en novembre)			
États de la situation			
	Année	17-18	18-19
		75 %	Non disponible
Commentaire			
Le sondage sera refait à partir des prochaines années. Mais, nous ne pensons pas que l'objectif aurait été atteint, car il y a plusieurs actes de vandalisme que nous associons à un manque de surveillance.			

## Conclusion

Nous sommes très fiers de l'ensemble des réalisations de l'année et de la qualité du travail effectué. Nous sommes constamment en cheminement ! Voici quelques-uns de nos « bons coups » cette année :

- Service TES
- Animation de séances de Zumba (par M. Jean) lors des récréations à l'intérieur
- Salon du livre
- Soirée cinéma en pyjama

- Kermesse annuelle de juin
- Fête des finissants des 6<sup>e</sup> années
- Voyages à Ottawa et à Québec
- Classe verte
- Activités fin de parcours
- Invitation des élèves de la maternelle à être présents lors de certaines activités du primaire
- Ateliers d'écritures
- Premières communautés d'apprentissages professionnelles (COP)
- Élaboration du projet éducatif 2019-2022

Le partenariat avec les parents et le Conseil d'établissement sont des clés essentielles à la réussite de nos élèves. Notre devise n'est-elle pas : « Pour élever un enfant, ça prend un village! »



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Jacques Rocheleau pour l'année 2018-2019.

Les membres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2018-2019:

- Isabelle Dumont, déléguée équipe-école;
- Gilles Cazade (président et délégué au comité de parents de la CSP) délégué parent;
- Marc Malo (vice-président et délégué adjoint au comité de la CSP) délégué parent;
- Éloge Clotaire Konguep, délégué parent;
- Annie Gélinas déléguée parent;
- Marie-Noël Renaud, directrice adjointe;
- Sylvianne Guimond, déléguée parent;
- Dominique Patry, déléguée équipe-école;
- Diane Hubert, directrice;
- Édith Morin, déléguée équipe-école;
- Catherine Poirier, déléguée équipe-école;
- Sylviane Racine, déléguée équipe-école;
- François Roy, délégué parent suppléant

J'ai eu l'immense privilège de diriger les travaux du conseil d'établissement pour une troisième année. Les membres du conseil, constitué de façon paritaire de 5 parents et de 5 membres de l'équipe-école, ont été engagés, passionnés et dynamiques tout au long de l'année. L'équipe de direction fut exemplaire pour nous soutenir dans les différents dossiers à traiter.

Le Conseil d'établissement a tenu huit réunions, le dernier mardi de chaque mois, dans la salle des professeurs de l'école Jacques Rocheleau.

Les dates des rencontres ont été les suivantes :

- 25 septembre 2018
- 23 octobre 2018
- 27 novembre 2018
- 22 janvier 2019
- 26 février 2019
- 30 avril 2019
- 28 mai 2019
- 18 juin 2019

Les différents sujets abordés par le conseil d'établissement couvrent entre autres, le budget de l'école, les frais chargés aux parents, l'adoption des listes d'effets scolaires, le balisage des frais chargés aux parents, l'adoption de la grille-matière, l'adoption des activités parascolaires, le contrôle du fond à destination spéciale, la campagne de financement de l'école ainsi que les photos scolaires.

Cette année, le fond à destination spéciale a été sollicité à hauteur de 1000\$ pour chaque niveau, 2000\$ pour le préscolaire, pour la kermesse de fin d'année ainsi que les activités de fin de parcours.

Parmi les sujets importants traités cette année scolaires, on mentionnera la consultation, l'étude et l'adoption du Plan d'Engagement vers la Réussite (PEVR). Ce dernier constitue un changement important de vision par rapport aux années précédentes.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur engagement, leur présence et leurs apports aux débats tout au cours de l'année.

Je tiens à remercier aussi tous les membres de l'équipe-école pour leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos enfants.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'O.P.P. qui ont été encore une fois encore extraordinaires tout au long de cette année scolaire. Ils ont organisé une magnifique soirée cinéma, ont soutenu l'équipe-école et ont permis d'insuffler un esprit d'appartenance à notre école.

Gilles Cazade,  
Président du conseil d'établissement de l'École Jacques Rocheleau

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2019-2020.